



# PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Guéret, le 01/12/2020

## COMMUNIQUÉ PRESSE

### Améliorer la visibilité des projets en matière d'énergie renouvelable

La Commission Opérationnelle de Présentation des Projets a été installée le 29 octobre 2020

Dans le cadre des réunions du pôle des énergies renouvelables (EnR) de la Creuse, une difficulté a été identifiée concernant les relations entre les porteurs de projet d'énergie renouvelable, les élus des territoires concernés et les services de l'État. En effet, chacun ne dispose pas du même degré d'information au même moment, et les élus se sentent souvent seuls et mal accompagnés face à ces projets.

Afin d'améliorer ces relations, d'augmenter la transparence et la visibilité de ces projets et de mieux conseiller le porteur de projet par rapport aux différents enjeux identifiés, il a été proposé d'organiser de façon plus systématique des réunions tripartites d'échanges entre services de l'État, collectivités et porteurs de projet.

Ainsi, la Commission Opérationnelle de Présentation des Projets (COPP) a été mise en place le 29 octobre 2020. Celle-ci est composée des services de l'État concernés par la thématique des EnR en Creuse, des spécialistes de l'énergie, des chambres consulaires et des collectivités bénéficiant de compétences en matière d'énergie renouvelable lorsque celles-ci sont concernées géographiquement.

Cette commission a pour objectif d'étudier les projets de production d'énergie renouvelable à caractère industriel (parcs photovoltaïques au sol, éoliennes, unités de méthanisation, chaufferies collectives, etc) en amont des procédures administratives. Le porteur de projet présente son projet devant les membres de la commission, en présence des élus concernés (élus communaux et intercommunaux). Ensuite, un dialogue s'ouvre entre les membres de la commission, les élus et le porteur de projet. À la suite de cette réunion, une synthèse des recommandations est adressée au porteur de projet.

Lors de la première réunion de la COPP le 29 octobre dernier, deux projets ont été présentés à la commission : un projet photovoltaïque et un projet éolien. Depuis, une autre réunion a eu lieu fin novembre et une troisième est prévue en décembre prochain.

### Contact presse

#### Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : [maimouna.diallo@creuse.gouv.fr](mailto:maimouna.diallo@creuse.gouv.fr)

Bureau de la représentation de l'État et  
de la communication interministérielle



[www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse